

Image not found or type unknown



Sanction si ERP déclaré en bureau

Par **LE ROUZIC Romain**, le **22/03/2017** à **09:47**

Bonjour,

Je me tourne vers vous car je voudrais savoir, si dans le cas d'ouverture (reprise) d'un ERP, il y a une déclaration à faire ? Aussi, je voudrais savoir quels sont les risques à ne pas déclarer ce local en ERP mais comme étant un local de bureau?

je vous remercie d'avance,
Cordialement